

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

16 décembre 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, lundi le 16 décembre 2024, à 19 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

MM. les conseillers Hugh Fortier, Tony Rancourt et Réal Rancourt
M^{mes} les conseillères Valérie Rancourt, Francine Vallières et Priscillia Lefebvre

M^{mes} Katy Rivard greffière-trésorière/directrice générale et Jessica Couillard greffière-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, l'avis de convocation a été signifié tel que requis par ledit code à tous ses membres, sans exception.

2024-12-155 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

2024-12-156 Lecture et adoption du budget 2025

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les prévisions budgétaires pour l'année 2025, pour un montant total de 949 291 \$ soient adoptées.

2024-12-157 Programme triennal d'immobilisation 2025-2026-2027

Attendu que la Municipalité de Poularies doit adopter chaque année un Programme triennal des immobilisations pour les trois exercices financiers subséquents.

En conséquence, il est proposé par Tony Rancourt, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le programme triennal d'immobilisation pour 2025-2026-2027 soit adopté tel que présenté.

Certains projets sont conditionnels à l'obtention de différents programmes fédéraux et provinciaux de subvention.

Les projets peuvent être modifiés suite à l'adoption du PTI puisque ce dernier est un tableau de bord qui s'ajuste en fonction des défis, des besoins et des imprévus.

Les projets seront soumis au conseil municipal pour adoption.

<u>2025</u>	
Mise aux normes du réseau d'égout	100 000 \$
Réfection des rues et des rangs	50 000 \$
Entretien de bâtiment	25 000 \$
Aménagement d'une salle audiovisuelle	10 000 \$
Mise aux normes du mobilier du bureau municipal	8 000 \$
Renouvellement du système informatique de l'adjointe à la direction	1 000 \$

Renouvellement du système informatique à la bibliothèque	1 500 \$
--	----------

<u>2026</u>	
Mise aux normes du réseau d'égout	100 000 \$
Réfection des rues et des rangs	50 000 \$
Entretien de bâtiment	25 000 \$

<u>2027</u>	
Mise aux normes du réseau d'égout	100 000 \$
Réfection des rues et des rangs	50 000 \$
Entretien de bâtiment	25 000 \$

2023-12-158 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée il est 19h12.

Maire _____ **Greffière trésorière/dir.gén.** _____

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.